

La Collection Médecine Société (CMS) en quelques mots

- Faisant suite aux célèbres Cahiers médico-sociaux, la Collection Médecine Société (CMS) est dédiée à la publication d'ouvrages centrés sur les thèmes de la médecine, des soins, de la santé publique et de l'innovation en santé. Elle livre des analyses à même d'éclairer les débats contemporains sur ces thèmes dans leur contexte social, culturel et politique.
- Elle rend accessibles des contenus scientifiques et des réflexions issus d'études, généralement empiriques, menées par des chercheurs en sciences humaines et/ou des professionnels de santé.
- Elle privilégie les approches novatrices et les recherches appliquées (issues d'un terrain ou en lien avec lui).

Directeur de collection : Yannis Papadaniel

Yannis Papadaniel a étudié les sciences politiques et l'anthropologie. Il est titulaire d'un doctorat (EHESS, Paris et Université de Lausanne), sa thèse a porté sur les soins palliatifs et le rôle qu'y jouent les bénévoles. Il a exercé différentes charges de cours (notamment à l'Ecole de médecine de l'UNIL) et mené des recherches entre 2010 et 2018. Ses travaux ont porté sur les proches-aidants et, plus généralement, sur les politiques de santé. Avant de rejoindre la Fédération romande des consommateurs en 2018, en tant que responsable santé, il s'est engagé dans des dispensaires médicaux en Grèce, mis en place en réponse à la crise économique et sociale. Il a analysé l'organisation, l'efficacité et la précarité. En février 2024, il est nommé professeur associé à la Haute école de travail social et de la santé à Lausanne.

Membres du comité de rédaction :

- Anne-Françoise Allaz
- Thierry Buclin
- Luca Chiapperino
- Raphaël Hammer
- Céline Mavrot
- Claude-François Robert
- Béatrice Schaad

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Consignes formelles

- Le manuscrit doit être rédigé en police 12, interligne 1,5 avec des marges de 2,5 cm.
- Il ne doit pas excéder 300 pages (bibliographie et espaces comprises), à savoir un maximum de 850'000 caractères.
- Les ouvrages CMS se définissent avant tout par l'objet d'enquête.
- La bibliographie doit être vérifiée par l'auteur/autrice et présentée selon le format APA.

Consignes éditoriales

- L'introduction de l'ouvrage doit permettre aux lectrices et lecteurs de comprendre rapidement l'objet traité, son originalité, ses enjeux, les outils théoriques, la méthode d'enquête, ainsi que le propos général de l'ouvrage. Sa longueur ne doit pas excéder les 50'000 caractères, espaces comprises (environ 15 pages).
- L'introduction n'exige pas un état des lieux exhaustif de la littérature ou du champ, ni un débat épistémologique.
- Tout au long du texte, l'auteur/l'autrice situe les concepts mobilisés et en décrit la portée en tenant compte du fait que le lectorat n'est pas nécessairement familier de sa discipline et de ses concepts clés. Le texte doit éviter dans la mesure du possible de faire état de débats théoriques trop pointus . L'auteur/l'autrice doit éviter un usage extensif du jargon et privilégier une écriture adaptée à un lectorat éclairé mais non spécialiste.
- L'auteur/l'autrice peut livrer des pistes d'approfondissement ou des précisions théoriques dans les notes de bas de page ou dans des encadrés dans le corps du texte.
 - De manière générale, l'usage des notes de bas de page doit être limité au strict nécessaire.
 - Dans les parties conclusives des parties ou chapitres de l'ouvrage, l'auteur/l'autrice insiste sur la portée de ses analyses et des débats à son sujet.
 - La conclusion générale de l'ouvrage doit être plus qu'une synthèse de l'analyse. Elle doit permettre à l'auteur/l'autrice de raccrocher ses résultats et réflexions à des débats théoriques et enjeux sociétaux plus larges.
 - La conclusion devrait être de grandeur comparable à l'introduction (voir ci-dessus).

- Il est recommandé de suivre un principe de symétrie dans la longueur des chapitres et des sous-parties. La table des matières doit éviter de cumuler trop de niveaux de hiérarchie (trois niveaux maximum sont recommandés à l'intérieur des chapitres).
- Pour le langage épicène ou inclusif, l'auteur/l'autrice choisit en accord avec le comité de rédaction la solution qui convient le mieux aux spécificités de son texte et de son objet de recherche. Ce choix fait l'objet d'une note à l'attention à du lectorat en début d'ouvrage.
- L'auteur/l'autrice est invitée à proposer un titre attractif, qui suscite la curiosité tout en restant fidèle à son propos. Il fait l'objet d'un accord avec le comité de rédaction.
- Tout ouvrage peut être introduit par une préface.